



ENVIRONNEMENT, TRAVAUX

LE CURAGE DE L'ÉTANG DU CHOIZEAU

L'opération du curage de l'étang du Choizeau a eu lieu cet été.

Mis en ligne le 31 juillet 2018



L'étang du Choizeau avait été vidangé en fin d'année 2017. Après un temps de séchage des boues, l'opération de curage a pu commencer fin juillet.

Le curage de l'étang a eu lieu du 30 juillet au 3 août. Cette opération visait à supprimer les sédiments qui se sont accumulés depuis le dernier curage en 1988. 1280 m³ de sédiments sableux et limoneux ont été extraits lors de cette opération.

Une remise en eau progressive en octobre

La remise en eau débutera à la mi-octobre, l'étang sera alors remis en eau partiellement (environ 50% de sa capacité) afin de permettre l'alevinage (peuplement de poissons) qui doit avoir lieu avec la mi-décembre.

Le remplissage de l'étang se poursuivra ensuite petit à petit, pour atteindre 100% de sa capacité en eau au printemps 2019.

Des travaux d'aménagement des berges début 2019

Parallèlement, les travaux d'aménagement des berges (restauration des berges, cheminement piéton, passerelles...) devraient débuter début d'année 2019 au plus tard. Ce calendrier est dépendant des conditions météo et peut donc être amené à glisser selon les contraintes engendrées.



[≡ RETOUR À LA LISTE](#)



Mairie de Vigneux-de-Bretagne

9 rue G.H de la Villemarqué
44360 Vigneux-de-Bretagne

☎ 02 40 57 39 50

[CONTACTEZ-NOUS](#)

Horaires :

Du lundi au vendredi

9h>12h15 / 14h>17h15

Le samedi (semaines impaires)

9h>12h

